

### LANCEMENT IMMINENT

## Le Pass PONT-PONT ouvert à la souscription dans une semaine !



**Un badge pré-payé unique pour les Ponts de Normandie et de Tancarville disponible à la souscription à partir du 10 décembre.**

Annoncé l'été dernier, le Pass PONT-PONT sera en vente à partir du 10 décembre via le site internet des ponts : <http://www.pontsnormandietancarville.fr>

Offre commerciale qui va se substituer progressivement aux cartes SUBITO et PRESTO ainsi qu'au jeton aller-retour, le Pass PONT-PONT permettra aux usagers occasionnels (véhicules légers de classe 1) de bénéficier :

- Dès 30 € de prépaiement (au lieu de 40€ et 64€ actuellement pour les cartes PRESTO et SUBITO) d'une tarification préférentielle par passage :

- 3,20€ pour le Pont de Normandie
- 2,00€ pour le Pont de Tancarville

- D'une rapidité de passage au péage grâce à la détection à distance,
- D'une technologie RFID, plus fiable que les cartes qui ont tendance à se démagnétiser,
- De la possibilité de s'informer et de s'abonner gratuitement aux Alertes Trafic.

Le Pass PONT-PONT sera commercialisé exclusivement sur Internet. Les utilisateurs pourront souscrire gratuitement et obtenir leur badge qui leur sera envoyé par voie postale dans un délai de 15 jours maximum. Valable ensuite à vie, les utilisateurs pourront le créditer d'un montant de 30, 60 ou 90€, en fonction de leur fréquence d'utilisation.

Une fois reçu, il suffira ensuite d'activer le Pass via son espace personnel sur le site web avant de l'utiliser.

Le dernier jour de commercialisation a été fixé au 31/12/2018 pour les cartes SUBITO et PRESTO et au 01/01/2019 pour le jeton aller-retour. Les cartes et jetons encore en circulation resteront bien entendu utilisables.

Une foire aux questions reprenant tous les détails techniques est disponible ici : <http://bit.ly/Pass-PontPont>

**Contact presse :** Karine Soyer - [ksoyer@heureuxquicommunique.com](mailto:ksoyer@heureuxquicommunique.com) - 06 74 93 12 25

La Chambre de commerce et d'industrie Seine Estuaire a pour mission de soutenir les entreprises de son territoire à chaque étape de leur développement, de représenter les entreprises dans les débats essentiels pour l'avenir de l'Estuaire de la Seine et d'animer la vie économique de son territoire. Elle représente aujourd'hui plus de 18.000 entreprises industrielles, commerciales et de services, situées sur un territoire comprenant le Pays de Caux (Fécamp, Bolbec), la Pointe de Caux (Le Havre) et le Pays d'Auge (Lisieux, Honfleur).

Suivez-nous :   